

# synthèse sur les ouvrages d'art liés à la canalisation de la Seille (la Seille canalisée)

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA71001808

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne

Auteur(s) du dossier : Virginie Malherbe, Alain Morelière, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

## Désignation

Aires d'études : Bourgogne

## Localisation

Précision localisation : oeuvre située en partie sur les communes Louhans, Branges, Sornay, Rancy, Bantanges, Loisy, Jouvençon, La Genête, Huilly-sur-Seille, Cuisery, Brienne, Ratelle, Romenay, Sermoyer, La Truchère

## Historique

Dès le 11<sup>ème</sup> siècle, les moines de l'abbaye de Tournus installent un port à Louhans (Juénin, Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus) qui devient un relais sur la route du sel menant des salines de Lons-le-Saunier (Jura) à la vallée de la Saône. Un pertuis - ou écluse -, nommé Jean de Lyon, est mentionné anciennement sur la Seille, lors de la visite de 1603. Cette année-là, le grand maître des eaux et forêts visite la rivière en vue de sa canalisation avec trois élus des Etats d'Auxonne. Les habitants de Louhans demandent avec énergie que leur ville soit désenclavée par ce biais. Il s'agit de faciliter les échanges entre le Jura, où la Seille prend sa source, la Bresse, et les villes sur la Saône, Chalon et surtout Lyon. Le projet, comprenant trois écluses, ne fut pas exécuté, par manque de moyens financiers. En 1774, Pierre Joseph Antoine rédige un projet de navigation des rivières de la province. En 1776 et 1777, les Louhannais envoient M. Debranges pour défendre le projet de canalisation. En 1784, le roi concède aux Etats de Bourgogne le droit de rendre la Seille navigable depuis Louhans jusqu'à la Saône, et de percevoir un péage pour rembourser les frais. En 1784, Emiland-Marie Gauthey reprend les études commencées avec Pierre Joseph Antoine en 1781. Le projet est approuvé par les Etats de Bourgogne en 1784 et par les Ponts et Chaussées en 1786. Les travaux commencent effectivement par du terrassement en 1793. Plusieurs changements importants sont apportés au projet suite à une visite de Gauthey sur place : les crues ont fait bouger les berges, les moulins se sont agrandis, il faut modifier les emplacements des écluses et des canaux de dérivation. Les premières fondations des écluses de Branges et de La Truchère sont posées en 1797. Des problèmes de trésorerie les arrêtent. En 1802, après des tractations diverses, le chantier, financé par une société d'administrateurs des Salines de Montmorot est remis en route : les Salines attendent un approvisionnement plus facile en charbon. Les ingénieurs envisagent la construction des maisons éclusières. C'est un décret de Napoléon, en 1804, qui relance les travaux. L'entreprise Gaguin termine l'écluse de la Truchère en 1805. Le reste est mis en sommeil faute de décisions sur les emplacements des écluses de Loisy et de Cuisery. Les quelques travaux effectués s'accélérent en 1811 : les maisons de Cuisery et Loisy sont terminées. Le chantier connaît de multiples aléas, liés aux caprices du climat et de la rivière, ainsi qu'à l'instabilité politique pendant la Révolution française. L'ensemble est presque achevé en 1818, soit 34 ans après la décision d'origine. A cette date, il reste encore à améliorer le chemin de halage. Des ponceaux et aqueducs sont sans cesse reconstruits ou créés. La dernière boucle, celle du pré aux Fleurs, sur Sornay, ne sera coupée qu'en 1830. En 1894, l'écluse de la Truchère passe au gabarit Freycinet pour accueillir de plus grandes péniches. Le transport de marchandises s'arrête définitivement en 1976. La Seille aujourd'hui est exclusivement consacrée au tourisme fluvial.

## Présentation

Les projets, proposés par l'ingénieur Gauthey, reprenant les propositions de l'ingénieur Antoine, prévoient quatre écluses, pour faire passer les bateaux sans encombre de Louhans à La Truchère, où l'écluse débouche sur la Saône. La particularité de la Seille est de posséder trois moulins posés directement sur son cours (**Branges, Loisy, Cuisery**). Ils empêchent le passage des bateaux : des biefs de dérivation portent les écluses. Le cours de la rivière décrit de multiples lacets : certaines boucles sont coupées, le chemin raccourci d'autant. Sujette à de forts débordements, la rivière doit être davantage régulée sans quoi les constructions seraient inévitablement endommagées. Des barrages permettent d'aider la régulation. Le plus important est l'ancien **barrage à aiguilles de La Truchère**. L'installation d'un **chemin de halage** nécessite le renforcement de certaines berges, l'élagage des végétaux, des accords avec les riverains, propriétaires des terrains. Il faut aussi assurer l'écoulement des eaux de ruissellement, jusqu'à la rivière, en tenant compte de l'organisation des biefs et en passant sous le chemin de halage. Quatre sites d'écluse permettent le fonctionnement des infrastructures. Composés d'un bief de dérivation avec un sas, ils ne peuvent fonctionner qu'avec les barrages existants sur la rivière. Deux maisons éclusières existent toujours. Les descriptions des devis soulignent le choix d'une construction à bas coût mais aux détails soignés : corniche et jambages de portes travaillés, ainsi qu'une préférence donnée aux matériaux produits à proximité : tuiles, pierre de Préty. Elles étaient équipées d'un four à pain, d'un four à chaux et d'un jardin pour être autonomes. Les maisons existantes, ainsi que les cartes postales de celles qui ont disparu, sont des variations sur un même modèle, proche de celui présent sur le canal du Centre (modèle Mercadier). Les archives indiquent que certaines ont été rehaussées pour faire face aux inondations.

Pour davantage d'informations : [Itinéraire numérique des canaux de Bourgogne](#).

## Liens web

- Itinéraire numérique des canaux de Bourgogne : <http://canaux.region-bourgogne.fr/seille/ouvrages-dart/introduction/>

## Illustrations



Un aqueduc moderne à Sornay.  
Phot. Jean-Luc Duthu  
IVR26\_20107100319NUC2A



Passerelle sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.  
Phot. Jean-Luc Duthu  
IVR26\_20107100458NUC2A



Un reste de ponceau ou d'aqueduc à Sornay.  
Phot. Jean-Luc Duthu  
IVR26\_20107100320NUC2A



Ponceau sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.  
Phot. Jean-Luc Duthu



Passerelle sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.  
Phot. Jean-Luc Duthu  
IVR26\_20107100459NUC2A

IVR26\_20107100457NUC2A

## **Dossiers liés**

### **Dossier(s) de synthèse :**

présentation de la Seille canalisée (IA71001614)

Auteur(s) du dossier : Virginie Malherbe, Alain Morelière, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Un aqueduc moderne à Sornay.

IVR26\_20107100319NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.

IVR26\_20107100458NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un reste de ponceau ou d'aqueduc à Sornay.

IVR26\_20107100320NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ponceau sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.

IVR26\_20107100457NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle sur une boucle de la Seille, rive gauche, à la Grande Seugnière.

IVR26\_20107100459NUC2A

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation